

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

**Arrêté du 29 juin 2015 portant nomination
au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux**

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu le décret n° 93-38 du 11 janvier 1993 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux (Mines Albi-Carmaux), notamment son article 8 ;

Vu l'arrêté du 1^{er} octobre 2013 portant nomination de M. Quintin (Gérald) au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux,

Arrête :

Article 1^{er}

Sur proposition du ministre chargé du budget, M. Quintin (Gérald), administrateur général des finances publiques, directeur départemental des finances publiques du Tarn, est, à compter du 29 juin 2015, renouvelé dans ses fonctions de membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux en qualité de représentant de l'État.

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 29 juin 2015.

Pour le ministre et par délégation :
*Le vice-président du Conseil général
de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,*
L. ROUSSEAU